REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de Vénissieux

==========

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2009

N° 19 Objet de la délibération : Subventions à diverses associations et aux établissements publics communaux en 2010 - Acomptes.

Date de la convocation : 08/12/2009
Compte rendu affiché le : 16/12/2009

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45
Nombre de conseillers municipaux présents: 41

Président : Mme Michèle PICARD

Secrétaire Chaïneze KABOUYA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, Mme Danièle GICQUEL, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, M. Thierry VIGNAUD, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Véronique FORESTIER, M. André GERIN, M. Bernard RIVALTA, M. Jean-Marc THEVENON, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelak FADLY, Mme Véronique CALLUT, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Mokrane KESSI, Mme Samia LEDESERT, Mme Marie-Christine SEEMANN, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Jeff ARIAGNO, M. Idir BOUMERTIT, Mme Yvonne LYON, M. Christophe GIRARD, Mme Danica LJUSTINA, M. Yvan BENEDETTI, Mme Saliha MERTANI, M. Maurice IACOVELLA, Mme Geneviève SOUDAN

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Francis RAMBEAU a donné pouvoir à M. Abdelak FADLY, Mme Eliette ORENES a donné pouvoir à Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Djilannie BENMABROUK a donné pouvoir à M. Christophe GIRARD, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne LYON

Subventions à diverses associations et aux établissements publics communaux en 2010 - Acomptes

N° 19

Direction Ressources Financières

RAPPORT DE MADAME LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter une liste provisoire des associations et établissements publics qui bénéficient de l'aide financière de la ville.

Je vous précise que les sommes figurant dans le tableau ci-après, représentent un acompte, sur la base des crédits retenus en 2009 pour permettre aux associations de fonctionner dès le début de l'année 2010.

Les choix définitifs seront arrêtés ultérieurement.

Les montants proposés s'établissent à 5.286.300,00 € dont 4.308.400,00 € pour les associations et établissements publics qui participent à la mise en œuvre de la politique municipale et de 977.900,00 € pour les autres associations.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 23/11/09,
Après en avoir délibéré,
A la majorité,
décide de :

- allouer en 2010 les acomptes sur subventions dont le détail figurent sur l'état annexé ;

- dire que le montant de la dépense s'élevant à 5.286.300,00 € sera imputé sur les crédits à inscrire au budget de l'exercice 2010 aux chapitres, articles, sous-fonctions et rubriques indiqués.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN

ASSOCIATIONS DE DROIT PRIVE - ACOMPTES 2010

6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	**977 900,00 €**
RUBRIQUE 212	**8 000,00 €**
Projets d'action éducatifs primaire	8 000,00 €
SOUS-FONCTION 22	**3 500,00 €**
Projets d'action éducatifs secondaire	3 500,00 €
SOUS-FONCTION 33	**154 000,00 €**
* Association Bizarre	50 000,00 €
* Centre associatif Boris Vian	79 000,00 €
* Association Traction Avant Compagnie	25 000,00 €
SOUS-FONCTION 40	**343 000,00 €**
* Office municipal du sport	150 000,00 €
* CMOV gymnastique rythmique et sportive	14 000,00 €
* CMOV gymnastique	12 000,00 €
* Amicale laïque vénissieux Parilly	
- Section basket	20 000,00 €
* Union sportive de Vénissieux	
- Section football	15 000,00 €
- Section rugby	8 000,00 €
* Association sportive des Minguettes - section football	75 000,00 €
* Sen no sen karaté club	9 000,00 €
* Vénissieux hand ball	40 000,00 €
RUBRIQUE 422	**75 000,00 €**
* Maison des jeunes et de la culture de Vénissieux	75 000,00 €
RUBRIQUE 512	**32 000,00 €**
* Association du Rhône pour l'hygiène mentale - ARHM - Lieu ressource toxicomanie - Hôpital St Jean de Dieu - Subvention pour Centre NEMO	32 000,00 €
RUBRIQUE 523	**9 500,00 €**
* Comité local pour le logement autonome des jeunes - CLLAJ (Association gestionnaire - Mission Locale)	9 500,00 €
SOUS-FONCTION 60	**232 900,00 €**
* Centre social Moulin à Vent	110 000,00 €
* Centre social Parilly	72 500,00 €
* Centre social Eugénie Cotton	50 400,00 €
SOUS-FONCTION 61	**40 000,00 €**
* Office municipal des retraités	40 000,00 €
SOUS-FONCTION 90	**80 000,00 €**
* Mission locale d'accueil, d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de Vénissieux	80 000,00 €
TOTAL	**977 900,00 €**

ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS (mise en œuvre de la politique municipale)
ACOMPTES 2010

CHAP. 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**2 323 400,00 €**
65736 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS - ETABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHES	**1 158 400,00 €**
au compte 657361, rubrique 213 : Caisse des Ecoles	8 400,00 €
au compte 657362, rubrique 520 : Centre Communal d'Action Sociale	1 150 000,00 €
6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	**1 165 000,00 €**
RUBRIQUE 020	
* Comité d'activités sociales et culturelles des fonctionnaires territoriaux de Vénissieux	373 000,00 €
RUBRIQUE 423	
* Association pour la promotion des activités socio-éducatives de Vénissieux	792 000,00 €
CHAP. 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 985 000,00 €**
67441 - SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES FAISANT L'OBJET DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	
RUBRIQUE 251	
* Régie autonome de la restauration scolaire et sociale	1 000 000,00 €
67442 - SUBVENTIONS AUX REGIES DOTEES DE LA PERSONNALITE MORALE	
RUBRIQUE 023	
* Régie autonome personnalisée du journal Expressions	265 000,00 €
RUBRIQUE 110	
* Tranquillité Office Public	420 000,00 €
RUBRIQUE 313	
* Régie autonome personnalisée du théâtre	300 000,00 €
TOTAL	**4 308 400,00 €**